

Date de convocation : 11/08/2018

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 14

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 15 OCTOBRE 2018**

Le quinze octobre deux mille dix-huit, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Cécile POUILLY,

Etaient présents :

Mmes Geneviève GALIERE, Isabelle BADERA et Marie-Cécile POUILLY  
MM. Ludovic BRUN, Thierry CAZALET, Jacky GASNIER, Franck GUILLAIN, Olivier HANQUEZ et Patrick OCZACHOWSKI

Absents et représentés :

M. Philippe CALMUS procuration à Marie-Cécile POUILLY  
Mme Fabienne DINARD procuration à M. Patrick OCZACHOWSKI  
M. Éric GUITTARD procuration à M. Ludovic BRUN  
M. Jacques DERRE procuration à Mme GALIERE Geneviève  
M. Jean-Marc BOULERAND procuration à M. Jacky GASNIER

Absent excusé :

M. Christophe SEMETEYS

### **I / Approbation du compte rendu de Conseil Municipal du 10 septembre 2018 :**

Aucune modification n'étant sollicitée, les élus APPROUVENT à l'unanimité le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2018.

### **II / Désignation du secrétaire de séance :**

M. Jacky GASNIER est désigné comme secrétaire de séance.

### **III/ Délibération pour des modifications sur le règlement du SIE ELY :**

Le SIE-ELY a délibéré sur les règles de répartition des financements lors de travaux exécutés sur les lignes électriques, l'enfouissement ...

Aussi aujourd'hui, en tant que commune adhérente, il convient de délibérer pour approuver ces règles de financement.

**Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité ces règles de financement.**

### **IV / Délibération pour l'adoption des futurs statuts de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'IDF applicables au 01/01/2019**

Madame le Maire expose les propositions de nouveaux statuts approuvés lors du conseil communautaire du 20 septembre 2018.

Une discussion animée s'ensuit sur le fait que le travail réalisé en commission et que l'avis du conseil est bien limité puisque déjà voté par la CCPEIDF. Ce travail fait en amont n'est pas remis en cause, mais le conseil par son vote manifeste son ressenti d'être loin des organes décisionnaires.

Vote : 11 abstentions, 1 contre et 2 Pour.

**Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE cette délibération.**

#### **VI/ Délibération pour libéralités reçues de l'Association Paroissial de Nogent-Le-Roi**

Madame le Maire informe le Conseil que pour la réparation du moteur d'une des cloches de l'église l'Association Paroissiale a décidé de faire un don à la commune qui a à charge d'entretenir le patrimoine bâti du bâtiment église. Pour pouvoir encaisser ce don il convient de délibérer.

**Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le don de l'Association Paroissiale.**

#### **VI/ Délibération pour instaurer des horaires lors de l'utilisation de la salle des fêtes**

Madame le Maire propose au conseil de définir un horaire d'utilisation lors de la location de la salle des fêtes pour le bruit et la musique.

**Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité de limiter à 3h du matin l'utilisation de la salle des fêtes.**

#### **VII/ Délibération Indemnités de conseil au Trésorier**

Madame le Maire nous informe que M. PAVY, notre trésorier nous a envoyé la somme d'indemnités de conseil pour l'année 2018, celle-ci s'élève à 398,77 €uros.

Après débat le Conseil vote :

Indemnités à 100 % = 4 Voix

Indemnités à 80 % = 4 Voix

Indemnités à 50 % = 1 Voix

Indemnités à 0 % = 4 Voix

Abstention = 1 Voix

**Le Conseil Municipal décide donc de retenir le taux de 80 % pour l'indemnité demandée.**

#### **VIII/ Délibération pour une décision modificative sur le Budget ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire précise que la trésorerie vient de se rendre compte qu'une subvention versée à la commune lors de réalisation des travaux d'assainissement en 1998 n'a pas été amortie et qu'il convient de procéder aux écritures comptables.

**Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité ces modifications budgétaire.**

#### **IX/ Délibération pour la baisse des dotations d'Etat**

La communauté de Communes des Portes Euréliennes d'IDF propose à ses communes membres de délibérer pour une demande de remboursement à l'Etat de la baisse de dotation globale de fonctionnement de 2018 et la création d'un dispositif de neutralisation applicable dans le cadre des variations de périmètre des inter communautés afin d'éviter de nouveaux impacts défavorables pour les communes en 2019.

**Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité la prise de cette délibération.**

#### **X/ Devis église**

Comme il a été demandé lors du dernier conseil un deuxième devis a été fait pour la toiture de l'église, ce devis est un peu plus élevé que le précédent mais il est plus complet et l'entreprise semble plus sérieuse.

Le conseil se prononce pour faire appel à cette entreprise sachant que la dépense pourra être répartie sur les exercices 2018 et 2019.

## XI/ Point travaux

Patrick OCZACHOWSKI, en charge des travaux nous précise :

- Que les travaux de la rue du Bout Corneret ont commencés ce lundi pour une durée de 2 à 3 semaines
- Que des travaux sur les fossés à reprofiler ou à recréer sont à l'étude.
- Que les travaux de la route Nationale ne se feront que début 2019, Mme le Maire donne la somme qui reviendra à la charge de la commune pour l'enfouissement de l'électricité et du téléphone, elle est de 79545 €

## XII/ Point PLUi

Madame le Maire nous informe qu'un panneau expliquant le déroulement et les différentes étapes du PLUi, a été installé à l'extérieur, sur le parvis de la Mairie.

Une rencontre avec le cabinet CITTANOVA a eu lieu le jeudi 4 octobre en mairie pour vérifier et corriger les zones « Urbaines », « A Urbaniser », « Agricoles » ou « Naturelles ».

Un Copil (Comité de pilotage) est prévu le 6 novembre 2018 pour une présentation relative au projet de zonage et de règlement du PLUi, réalisée par le cabinet CITTANOVA. Cette réunion se fera en présence des personnes publiques associées.

Des réunions publiques seront programmées première quinzaine de décembre dans chaque commune.

## XIII/ Point divers

Madame le Maire fait part au conseil :

- ✓ Du décès de m. Patrick GRUCHY (ancien employé communal) et de M. François BOULERAND (ancien Maire),
- ✓ Du départ à la retraite de Mme Claudine LEMAIRE (agent technique),
- ✓ Que la réparation du moteur de la cloche de l'Eglise sera faite ce mercredi,
- ✓ Qu'une réception pour la nomination de l'école « Albert UDERZO » sera organisée le samedi 24 novembre à 11h00 à l'école,
- ✓ Qu'elle a signé une commande pour la location d'une imprimante photocopieuse scanner pour la mairie (64 €/ mois),
- ✓ Que la fenêtre des archives a été changée,
- ✓ D'une demande d'autorisation pour signer une convention avec les pompiers pour la répartition des dépenses d'électriques du bâtiment partagé avec les agents techniques de la commune, **le conseil donne son accord à l'unanimité pour la signature d'une convention,**
- ✓ De son intention de signer une adhésion pour la commune à la Fondation du Patrimoine afin d'obtenir quelques subventions pour le patrimoine de la commune, **le conseil donne son accord à l'unanimité pour adhérer à la Fondation du Patrimoine,**
- ✓ Que le tracteur « Iseki » de la commune présente de plus en plus d'anomalie et que l'achat d'un nouveau est à envisager rapidement.

## XIV/ Tour de table

M. Olivier HANQUEZ : Nous fait part des réparations faites sur le réseau d'éclairage et de son intervention à l'école avec M. Jacky GASNIER pour l'écoulement de l'adoucisseur.

M. Franck GUILLAIN : Signale la tranchée mal refaite route de Rambouillet ; le SIDES a été saisi du problème à plusieurs reprises mais tarde à agir. Demande s'il existe un système pour empêcher les gens du voyage à prendre du courant au stade, s'il serait envisageable de rajouter des jeux pour les petits, place de la mairie, et remplacer les caméras pour qu'elles soient plus efficaces. Avec M. Thierry CAZALET ils se plaignent de la propreté des trottoirs et bordures de routes.

Mme GALIERE Geneviève : Rappelle la réunion du lundi 29 octobre pour finaliser l'organisation du 11 novembre,

M. BRUN Ludovic : Infos bibliothèque :

- 23 octobre 2018 : atelier Manga ;
- 31 octobre 2018 : Halloween ;
- 18 novembre 2018 : après-midi « jeux de société ».

Signale qu'un poste informatique a été installé et il demande l'achat d'un Pack Office.

La salle des associations est désormais ouverte à la location,

Le terrain de tennis va rester ouvert pour qu'il soit accessible à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance du Conseil Municipal à 23H15.